

Séance ordinaire du 9 juin 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi neuf juin deux mille vingt à neuf heures vingt-sept, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-05-95

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 juin 2020.

Le membre du comité exécutif Clément Genest quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

CE-2020-05-96

Demande de crédits additionnels pour la dépense relative aux travaux de disposition de matériaux excédentaires dans le parc industriel Bernières sud

[Document d'aide à la décision GEN-2020-053](#)

Il est résolu d'accorder les crédits additionnels pour la dépense relative aux travaux de disposition de matériaux excédentaires dans le parc industriel Bernières sud au montant de 1 500 000 \$, correspondant au montant équivalent à l'aide financière gouvernementale.

CE-2020-05-97

Financement de la dépense relative à l'achat de véhicules légers et d'équipements

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat de véhicules légers et d'équipements au montant maximal de 380 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-94.

CE-2020-05-98

Adoption du plan d'action de la politique de développement social et communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan d'action de la politique de développement social et communautaire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-009.

CE-2020-05-99

Financement de la dépense relative aux projets de réfection et de rénovation des terrains de balle

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2020-006](#)

Il est également résolu de financer la dépense relative aux projets de réfection et de rénovation des terrains de balle au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2020-06-00

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-012](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-012, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-06-01

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-013, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-06-02

Désignation d'une représentante de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision DSA-2020-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler, pour un mandat de trois ans, la désignation de madame Nathalie Labrecque à titre de représentante de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190).

CE-2020-06-03

Résolution habilitant la greffière à attester que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance d'une autorisation visée à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* présentée par 9406-3401 Québec inc. (poste de conduites d'égout pluvial, futur 4865, rue Pascaline, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2020-001](#)

Il est résolu de ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par 9406-3401 Québec inc. au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour la pose de conduites d'égout pluvial sur les lots 4 851 383 et 4 851 384 du cadastre du Québec, dans le cadre du projet industriel Mantra pharma, situé au futur 4865, rue Pascaline (secteur Lévis), et d'autoriser en conséquence, la greffière à signer le certificat suivant l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

CE-2020-06-04

Modification du contrat pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et de la réfection de la chaussée sur l'avenue des Belles-Amours (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision APP-2020-072](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et de la réfection de la chaussée sur l'avenue des Belles-Amours (secteur Charny) (appel d'offres 2018-50-40), attribué par la résolution CE-2018-06-51, au montant de 21 765,26 \$, avant TPS et TVQ, suivant l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-072, étant donné que ces modifications constituent un accessoire au contrat accordé et qu'elles ne changent pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-06-05

Attribution du contrat pour la rénovation intérieure de La maison des jeunes l'azimut est*ouest et du vestiaire sportif et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2020-075](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la rénovation intérieure de La maison des jeunes l'azimut est*ouest et du vestiaire sportif (appel d'offres 2020-50-31), à Lévesque et associés construction inc., au prix de 263 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2020-06-06

Adhésion au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec pour la location de photocopieurs de marque Xerox

[Document d'aide à la décision APP-2020-082-R-1](#)

Il est résolu :

- d'adhérer au regroupement d'achats afin de procéder, par l'entremise du Centre de services partagés du Québec, à la location des photocopieurs multifonctionnels de remplacement auprès de Xerox Canada ltée, pour une durée de 60 mois, au montant estimé à 268 918 \$, avant TPS et TVQ (incluant les copies);
- de s'engager à respecter les termes du contrat avec le prestataire retenu par ce centre comme si la Ville avait contracté directement avec ce fournisseur à qui le contrat est adjugé;

- d'octroyer le contrat à Xerox Canada ltée pour la location des photocopieurs multifonctionnels de remplacement;
 - de désigner le directeur des Technologies de l'information à titre de représentant de Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2020-06-07

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de réfection de la rue de la Grève-Gilmour (secteur Lévis, phase 1)

[Document d'aide à la décision APP-2020-083](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de réfection de la rue de la Grève-Gilmour (secteur Lévis, phase 1) (appel d'offres 2020-55-25), à Tetra tech QI inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 157 300 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-06-08

Attribution d'un contrat pour l'installation d'un télésiège quadruple fixe et des équipements périphériques au Centre de plein air de Lévis et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2020-087](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de gré à gré pour l'installation d'un télésiège quadruple fixe et des équipements périphériques au Centre de plein air de Lévis à Doppelmayr Canada ltée, au montant de 1 199 500 \$, avant TPS et TVQ, tel qu'il est proposé dans l'offre de services annexée à la fiche de prise de décision APP-2020-087.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximal de 537 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2020-06-09

Attribution du contrat pour le pompage, la déshydratation, le transport et la disposition des boues contenues dans les étangs aérés

[Document d'aide à la décision APP-2020-077](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le pompage, la déshydratation, le transport et la disposition des boues contenues dans les étangs aérés (appel d'offres 2020-50-26), à Revolution environmental solutions LP (Terrapure), au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 913 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-06-10

Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel cadre à la Direction du génie et des biens immobiliers et l'Association des cadres de la

Ville de Lévis**[Document d'aide à la décision GCH-2020-054](#)**

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel cadre de la Direction du génie et des biens immobiliers et l'Association des cadres de la Ville de Lévis, concernant sa réaffectation.

CE-2020-06-11**Financement de la dépense relative à la réfection des terrains de tennis****[Document d'aide à la décision GEN-2020-074](#)**

Il est résolu de financer la dépense relative à la réfection des terrains de tennis au montant maximal de 373 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2020-06-12**Levée de la séance**

La séance est levée à 14 h 13.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
